

Implications socioéconomiques de la production du sésame dans le canton Tagal, Sud-Ouest du Tchad : une analyse par les acteurs

Bibilla Marcel FOURISSOU¹, Yamingué BÉTINBAYE^{2*}, Tasbé DJIMADOUMADJI³,
Joseph Pierre NDAME³ et Djangrang MAN-NA⁴

¹ Université de N'Djaména, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Département de Géographie,
BP 1117 N'Djaména, Tchad

² Université de Ngaoundéré, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Laboratoire de Géomatique,
d'Aménagement et de Gestion des Ressources Naturelles (GAGER), BP 454 Ngaoundéré, Cameroun

³ Université de Ngaoundéré, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Laboratoire d'Aménagement et
de Développement des Territoires (LADTER), BP 454 Ngaoundéré, Cameroun

⁴ Université des Sciences et de Technologie d'Ati, Faculté des Sciences de la Vie, de la Terre et de
l'Aménagement du Territoire, Département d'Aménagement du Territoire, Ati, Tchad

* Correspondance, courriel : yamingue@yahoo.fr

Résumé

Le sésame est produit au Tchad depuis des lustres sous la forme d'une culture secondaire de subsistance. Depuis le début des années 2000, il prend progressivement, dans les systèmes de production agricoles notamment dans la partie méridionale du pays, un statut de culture de rente majeure aux côtés du coton. Dans le canton Tagal, situé dans la province tchadienne du Mayo Kebbi Ouest, frontalière avec le Cameroun et porte d'entrée pour les échanges commerciaux avec le Nigéria, le sésame connaît une constante progression en termes de superficies emblavées et de nombre d'exploitants. L'objectif de cette étude est d'examiner l'impact socioéconomique du sésame à Tagal afin d'évaluer les changements qui y sont apportés par l'essor de cette culture. La méthodologie privilégie une démarche hypothético-déductive avec, comme méthodes de collecte des données, l'observation, la recherche documentaire et l'enquête de terrain. Au vu des résultats obtenus, le sésame constitue une source de revenus substantielle car il permet de dégager une marge bénéficiaire d'environ 120 000 à 150 000 francs CFA à l'hectare pour les producteurs et qui atteint 400 000 francs CFA pour les commerçants grossistes. Sa production améliore le niveau économique, l'alimentation, la santé et l'éducation dans les communautés rurales où cette culture est pratiquée. Toutefois, des efforts de pérennisation méritent d'être consentis pour inscrire les implications socioéconomiques de cette culture dans la durabilité. Cette étude montre que le sésame, qui sort de sa marginalité, apparaît comme l'un des produits agricoles à promouvoir par le Tchad dans le cadre des filières porteuses, aux vues des conditions physiques propices et de ses implications sociales et économiques profitables pour les acteurs agricoles.

Mots-clés : sésame, système de production, acteur, espace rural, Tagal.

Abstract

Socioeconomic implications of sesame production in the Tagal canton (southwest of Chad) : an investigation by the actors

Sesame has been produced in Chad for ages as a secondary subsistence crop. Since the beginning of the 2000s, it has gradually taken on, in agricultural production systems, particularly in the southern part of the country, a major cash crop status alongside cotton. In the Tagal canton, located in the Chadian province of Mayo Kebbi West, on the border with Cameroon and the gateway to trade with Nigeria, sesame is growing steadily in terms of area sown and number of farmers. The objective of this study is to examine the socio-economic impact of sesame in Tagal in order to assess the changes brought about by the development of this culture. The methodology favors a hypothetico-deductive approach with, as data collection methods, observation, documentary research and field investigation. In view of the findings, sesame constitutes a substantial source of income because it enables a profit margin of around 120,000 to 150,000 CFA francs per hectare for producers and which reaches 400,000 CFA francs for wholesale traders. Its production improves the economic level, food, health and education in the rural communities where this culture is practiced. However, sustainability efforts deserve to be made to include the socioeconomic implications of this culture in sustainability. This study shows that sesame, which is emerging from its marginality, appears to be one of the agricultural products to be promoted by Chad within the framework of promising sectors, in view of favourable physical conditions and its profitable social and economic implications for agricultural stakeholders.

Keywords : *sesame, production system, stakeholder, rural area, Tagal.*

1. Introduction

Le Tchad est un grand bassin de production cotonnière depuis 1928 [1, 2]. Cette culture a organisé le paysannat au point où sa crise enclenchée depuis les années 1990 constitue une menace pour les populations qui en sont dépendantes, avec comme répercussions une faiblesse de la couverture des services sociaux de base et une baisse de la production vivrière [3], justifiées par de fortes migrations intérieures des jeunes à la recherche de revenus financiers. Certains oléagineux, céréales et tubercules se sont, peu à peu, substitués au coton pour devenir des sources de revenus des producteurs ruraux. C'est le cas de la culture du sésame dans le canton Tagal, dans la province du Mayo Kebbi Ouest au sud-ouest du Tchad. En effet, dans le contexte tchadien, durant les décennies 2000 et 2010, les exploitations agricoles familiales initient différentes stratégies d'adaptation à la fois défensives et offensives pour faire face à la crise des filières agricoles d'exportation notamment la filière coton [4]. Dans le même temps, le sésame qui est resté marginal malgré les énormes potentialités relatives à ce produit et qui est longtemps considéré comme une culture secondaire de subsistance, sort progressivement de sa marginalité. Il apparaît même comme l'un des produits agricoles à promouvoir par le Tchad dans le cadre des filières porteuses aux vues des conditions physiques propices et de ses implications sociales et économiques profitables pour les acteurs agricoles [5 - 8]. Il est indispensable d'examiner les opportunités du sésame dans cet espace rural très affecté par les effets de la crise cotonnière. Il s'agit donc d'examiner l'impact socioéconomique du sésame à Tagal afin d'évaluer les changements qui y sont apportés par l'essor de cette culture. Par ailleurs, c'est une analyse qui vise à répondre à la question existentielle suivante : Quels sont les changements apportés par le sésame dans la vie et l'économie des ménages de ce canton ? En somme, l'analyse se focalise sur l'impact socioéconomique du sésame en tant que culture en plein essor dans le canton Tagal, pour apprécier sa contribution au développement local dans un espace rural d'Afrique subsaharienne.

2. Matériel et méthodes

2-1. Présentation du canton Tagal

Tagal est l'un des sept cantons du département de la Kabbia. Il est situé entre $9,12^{\circ}$ et $9,35^{\circ}$ N et entre $15,02^{\circ}$ et $15,33^{\circ}$ E, dans la province du Mayo Kebbi Ouest [9]. Ce canton couvre une superficie de 715 km^2 et abrite une population totale de 50 833 habitants dont 24 124 hommes et 26 709 femmes [10] (*Figure 1*).

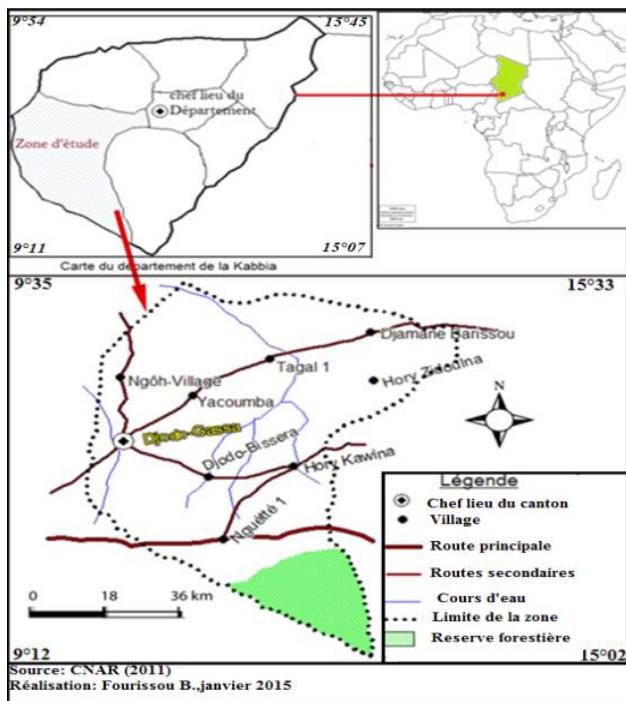


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

Le canton Tagal est un milieu au climat sahéro-soudanien, caractérisé par une pluviométrie annuelle qui oscille entre 800 et 1 200 millimètres [9]. Les sols sont de type sablo-argileux et limoneux, favorables à la culture pluviale. L'économie est marquée par une activité agro- pastorale à laquelle s'ajoutent le commerce et l'artisanat.

2-2. Une démarche hypothético-déductive pour analyser l'impact socioéconomique du sésame dans le canton Tagal

Pour examiner l'impact socioéconomique de cette culture dans le cadre spatial du canton Tagal, la démarche privilégiée est hypothético-déductive et la méthodologie employée couvre simultanément les approches qualitative et quantitative, avec un accent sur la dimension qualitative. En effet, « d'une part, l'approche quantitative permet de faire des mesures susceptibles d'aider à apprécier l'ampleur de la situation et d'autre part, l'approche qualitative a, entre autres avantages, de permettre de mieux aborder des questions sensibles d'économie et de conflits. Elle est également pertinente pour analyser les comportements, les perceptions et les opinions des individus » [11].

2-3. Collecte et traitement des données

Pour effectuer cette analyse par les acteurs des implications socioéconomiques de la production du sésame dans le canton Tagal, une recherche documentaire est réalisée en s'appuyant autant sur la documentation scientifique, méthodologique et technique livresque qu'électronique. De même, des entretiens sont menés au niveau des services en charge du développement rural et des projets liés à la promotion des filières porteuses, ainsi que des organisations faîtières des producteurs de la zone. Une enquête de terrain est enfin menée auprès de 120 agriculteurs qui sont en même temps des chefs de ménage. Les données sont collectées entre 2017 et 2020 et elles sont traitées à l'aide des logiciels SPSS, Excel et MapInfo. Cela a permis de réaliser une analyse diachronique pour mieux appréhender la dynamique culturelle du sésame dans le canton Tagal.

3. Résultats

3-1. Implications économiques du sésame pour les acteurs de la production et de la commercialisation

3-1-1. Implications économiques pour les producteurs

Une analyse des implications économiques du sésame selon les acteurs révèle que le producteur s'investit dans la production du sésame afin de créer une source de revenus permettant de faire face aux difficultés de production, mais également de santé, de scolarisation des enfants et d'habillement. En prenant comme référence le prix du sésame à la récolte pour la campagne 2017-2018 fixé à 650 francs CFA, la marge bénéficiaire d'un exploitant atteint 119 700 francs CFA à l'hectare (*Tableau 1*).

Tableau 1 : Compte d'exploitation d'un producteur pour un hectare

Désignation	Quantités considérées	Montant (FCFA)
Coût de production (toutes les charges)	1ha	88 300
Production moyenne	320kg = 4 sacs de 80 kg	
Prix moyen d'un kilogramme (prix bord-champs)	650 FCFA/kg	
Recettes du producteur	1 ha	208 000
Marge bénéficiaire	1 ha	119 700

Le producteur arrive à faire face à ses charges et engrange un profit substantiel d'environ 136 % des sommes investies, indépendamment de la main d'œuvre familiale et des emballages. Cette marge varie en fonction de l'offre et de la demande qui déterminent la variation des prix au cours de l'année. Les dépenses supportées par le producteur dans son exploitation dépendent de l'itinéraire technique suivi et de son niveau de technicité. Les prix sont variables selon les années et les saisons. Le sésame procure aux producteurs des liquidités de 40 000 à 60 000 francs CFA. En octobre-novembre 2018, le sac de 80 kilogrammes coûtait 60 000 francs CFA, soit 750 francs CFA par kilogramme. Un hectare de sésame, dont la production moyenne est de 320 kilogrammes, peut générer des recettes totales de 240 000 francs CFA. En dégageant les charges de la production à la commercialisation qui s'élèvent à 90 000 francs CFA, un producteur obtient un bénéfice substantiel de 150 000 francs CFA, soit environ 167 % des investissements. Ceci constitue un facteur stimulant pour l'émergence du sésame dans le canton Tagal. Les investissements par le sésame dépendent des individus. Les parts consacrées au mariage et à la scolarisation des enfants sont significatives ; elles sont de 22 % respectivement. Ces taux repartent à la hausse avec l'avènement du sésame après avoir connu une baisse pendant la crise cotonnière (*Figure 2*).

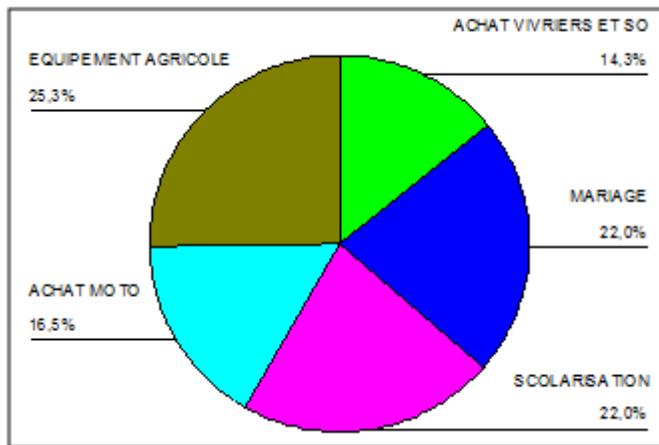


Figure 2 : Répartition des revenus issus de la vente du sésame

La culture du sésame a eu un impact sur le niveau de vie des producteurs. « Le sésame est une culture de rente qui fait la fierté d'un grand nombre de paysans. Il permet de résoudre les problèmes de santé, payer la scolarité des enfants, s'acheter le bétail et les habits » [12].

3-1-2. Implications économiques pour les commerçants

Les implications économiques du sésame pour les commerçants diffèrent de celles des producteurs. Composés des détaillants, semi-grossistes et grossistes, ces acteurs les plus actifs prennent le plus d'initiatives dans le sens d'accroissement de la production et de mise en relation avec les importateurs internationaux. La marge bénéficiaire des différents sous-groupes d'acteurs de la commercialisation dépend de l'offre, du chiffre d'affaire et du nombre de marchés fréquentés par semaine au cours de la campagne. Le détaillant opère dans le cadre spatial du terroir. Il est un acheteur-vendeur qui investit sur ses fonds propres ou par prêt, en vue de la prise en charge de sa famille. Il achète et revend le sésame pour avoir un bénéfice qui est généralement modeste (*Figure 3*).



Figure 3 : Exposition du sésame sur le marché à Tagal 1, (a) : une exposition aux côtés des céréales pour une vente en détail, (b) : un acheteur-vendeur s'approvisionne en vue d'une revente aux grossistes

La marge bénéficiaire d'un détaillant ambulant est de 5 400 francs CFA par sac à la récolte, soit 10,26 % des investissements (*Tableau 2*).

Tableau 2 : Marge bénéficiaire d'un détaillant ambulant

Désignation	Quantités considérées (sac de 80 kg)	Prix unitaire (FCFA)	Montant Prix total (FCFA)
Prix d'achat d'un sac au producteur (650 francs CFA/kilogramme, prix bord-champ)	1 sac	52 000	52 000
Droit de place /sac	1 sac	100	100
Divers (transport et prix du sac)	1 sac	500	500
Total de charges			52 600
Prix de vente	1 sac	58 000	58 000
Recettes d'un sac	1 sac	58 000	58 000
Marge bénéficiaire d'un sac	1 sac		5 400

La marge bénéficiaire d'un détaillant ambulant peut varier au cours de l'année en fonction de l'offre et de la demande. Sans tenir compte des variations de prix au cours de l'année, un détaillant qui achète cinq sacs de 80 kilogrammes et qui les revend par semaine, totalise au bout d'un mois, par exemple, dans une période d'intense commercialisation, une somme de 27 000 francs CFA sur un marché. S'il étend son opération à trois marchés dans la semaine, il peut atteindre 81 000 francs CFA par mois. Les collecteurs ou semi-grossistes sont des acteurs qui stimulent les paysans dans la production du sésame par leur système d'achat. Ils achètent le sésame au niveau des villages ou sur les marchés hebdomadaires et le revendent dans les grands centres urbains. Certains d'entre eux stockent le sésame au moment d'abondance où l'offre est élevée et le prix d'achat est bas. Ils le revendent plus cher au moment où la demande est supérieure à l'offre (*Figure 4*).



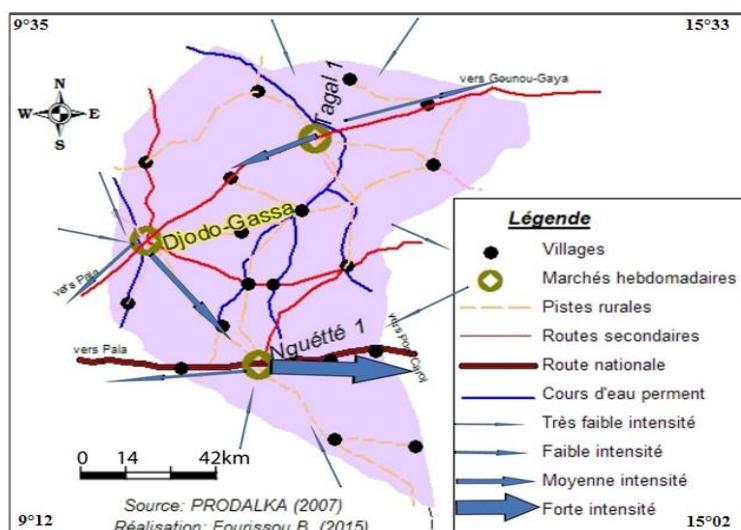
Figure 4 : Pesée du sésame à Pont Carol, (a) : des commerçants et des transporteurs supervisent le chargement des sacs de sésame dans un véhicule « gros-porteur », (b) : les grossistes vérifient la qualité du sésame par une « technique d'essai-graine » avant de fixer le prix du kilogramme

Le collecteur réalise une marge bénéficiaire de 38,42 % de ses investissements chaque semaine. Toutefois, cette marge bénéficiaire varie en fonction du stock, de l'offre et de la demande (*Tableau 3*).

Tableau 3 : Marge bénéficiaire d'un collecteur par semaine

Désignation	Quantités moyennes considérées	Montant (FCFA)	
		Prix unitaire	Prix total
Prix d'achat d'un sac (prix bord champ)	8 sacs	40 000	320 000
Transport aux grands centres urbains	8 sacs	1500	12 000
Droits de marché	8 sacs	100	800
Divers (paie des enfants collecteurs de sésame)	8 sacs	300	2 400
Total des charges	8 sacs	53 900/sac	335 200
Quantités estimables	8 sacs de 80 kg/sac		
Prix de vente de stock (flambée des prix)	8 sacs	58 000	464 000
Marge bénéficiaire	8		128 800

Au niveau du canton Tagal, le marché de Nguetté 1 apparaît comme le principal pôle de collecte du sésame (*Figure 5*).

**Figure 5 : Flux du sésame dans le canton Tagal**

La production de la zone est destinée en grande partie au marché de Pont Carol et celui de Léré qui sont ouverts vers l'extérieur du canton et même à l'international avec l'accès au Cameroun. Le marché de Nguetté 1 est considéré comme un site de collecte au niveau cantonal. Le troisième sous-groupe d'acteurs de la commercialisation du sésame dans le canton Tagal est celui des grossistes. Un grossiste collecte en moyenne 3,2 tonnes de sésame par semaine, soit 40 sacs de 80 kilogrammes. Le prix d'achat au producteur est de 45 000 francs CFA par sac. Le sésame est revendu à un prix situé entre 55 000 et 60 000 francs CFA par sac. Le prix de vente varie selon la loi de l'offre et de la demande. Malgré les tracasseries dues à l'état de la route et aux contrôles douaniers et policiers, un grossiste peut engranger un bénéfice de 400 000 francs CFA à raison de 10 000 francs CFA par sac, soit 22,22 % des investissements. Ces derniers s'élèvent à 1 800 000 francs CFA, indépendamment des autres avantages comme la négociation des prix avec les grossistes internationaux ou encore la chute des prix sur les marchés hebdomadaires de collecte.

3-2. Implications sociales de la production du sésame

Les usages et les répercussions sociales du sésame sont multiples, en l'occurrence en matière d'alimentation, d'éducation et de santé. Le sésame contribue à l'équilibre alimentaire dans les ménages puisque sa vente garantit la disponibilité alimentaire, notamment en céréales. Autrement dit, les revenus issus de la vente du sésame servent à réaliser un stockage de céréales dans les ménages. Les graines de la variété blanche sont consommées dans le canton Tagal. Par ailleurs, la consommation du sésame est faite dans les ménages sous forme de petites boulettes cuites ou frites. Les paysans du canton Tagal scolarisaient leurs progénitures grâce à la vente du coton. Avec l'avènement de la culture du sésame, beaucoup plus d'enfants sont scolarisés. 67,61 % des producteurs de sésame ont inscrit leurs enfants au primaire, 52,11 % au secondaire et 8,45 % au supérieur. Le sésame contribue ainsi à l'éducation scolaire des enfants dans le canton Tagal (**Tableau 4**).

Tableau 4 : Impact du sésame sur l'éducation

Village	Nombre d'enfants scolarisés	Primaire		Secondaire		Supérieur	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ngôh-village	Aucun	7	31,81	12	54,54	18	81,81
	1 - 2	12	54,55	8	36,36	4	18,19
	3	3	13,64	2	9,1	0	0
	Plus de 3	0	0	0	0	0	0
Tagal 4	Aucun	4	19,05	8	38,09	21	100
	1 - 2	14	66,67	10	47,62	0	0
	3	2	9,52	2	9,52	0	0
	Plus de 3	1	4,76	1	4,76	0	0
Bakka	Aucun	6	46,15	6	46,14	13	100
	1 - 2	4	30,77	5	38,46	0	0
	3	2	15,38	2	15,38	0	0
	Plus de 3	1	7,69	0	0	0	0
Nguétté 3	Aucun	6	40	8	53,33	13	86,66
	1 - 2	5	33,33	5	33,33	2	13,34
	3	4	26,67	2	13,34	0	0
	Plus de 3	0	0	0	0	0	0

Le sésame est un remède et il contribue à l'amélioration de la santé humaine. Des études de l'Université de Laval au Canada ont mis en évidence les propriétés du sésame dans l'amélioration de la santé de la population [9]. En effet, le sésame renferme des lignanes et des phytostérols. Les premiers sont des composés végétaux, tandis que les seconds comportent un composé intéressant pour la santé cardiovasculaire. En plus de combattre les maladies cardiovasculaires, le sésame intervient dans la cosmétique. Son huile est utilisée dans le massage pour son effet détoxifiant et elle a la capacité de calmer les douleurs liées à l'articulation, au rhumatisme et au mal de dos. Il est établi que la graine de sésame contient du calcium, du phosphore, du magnésium, du fer, du zinc, du manganèse, du cuivre, et les vitamines E, B1, B2, B3, B6 et B9, capables d'améliorer la santé des consommateurs. Le sésame contient, par ailleurs, des fibres insolubles et solubles. Les premières permettent de prévenir la constipation en augmentant le volume des selles. Les secondes, quant à elles, combattent les maladies cardiovasculaires en diminuant notamment l'absorption des acides biliaires, le diabète de type 2 et en ralentissant la digestion du glucose contenu dans les aliments. Enfin, les feuilles de sésame entrent dans le traitement médicinal d'une part, et les graines crues, pilées et consommées traitent la diarrhée d'autre part.

4. Discussion

Une analyse des implications économiques du sésame selon les acteurs révèle que le producteur s'investit dans la production du sésame afin de créer une source de revenus permettant de faire face aux difficultés de production, mais également de santé, de scolarisation des enfants et d'habillement. En prenant comme référence le prix du sésame à la récolte pour la campagne 2017-2018 fixé à 650 francs CFA, la marge bénéficiaire d'un exploitant atteint 119 700 francs CFA à l'hectare. Au regard de ce résultat, le rendement moyen à l'hectare de la culture du sésame est de 320 kilogrammes. Etant donné que dans le canton Tagal, le sésame est pratiqué en culture moins extensive, il ressort que son rendement est resté statique dans cette partie du Tchad depuis les années 1960, soit sur une durée de plus d'un demi-siècle. En effet, dans les années 1960-1970, le rendement potentiel de la culture du sésame au sud du Tchad se situait entre 500 et 600 kilogrammes par hectare en culture bien protégée contre les parasites [13]. Toutefois, ce rendement variait de 150 kilogrammes par hectare à environ 300 et 350 kilogrammes par hectare, soit que le sésame était pratiqué en culture extensive sur défriche ou en culture moins extensive [13]. Au sujet des charges de la production à l'hectare, elles s'élèvent à 90 000 francs CFA dans le canton Tagal. Ce résultat ne concorde pas avec ceux des travaux antérieurs réalisés au sud du Tchad [14 - 16]. Suivant l'itinéraire technique classique pour la production de sésame, les producteurs supportent en moyenne 160 650 Fcfa par hectare [14]. Selon cette source, qui s'appuient sur deux autres travaux [15, 16], le choix du terrain coûte, par hectare, 8 000 à 10 000 francs CFA, soit en moyenne 9 000 francs CFA. L'opération de défrichement coûte entre 17 000 et 25 000 francs CFA, soit une moyenne de 21 000 francs CFA, tandis que les charges du labour varient de 10 000 à 18 000 francs CFA, d'où une moyenne de 14 000 francs CFA. Le coût de semis nécessitant environ cinq kilogrammes de semences par hectare est estimé entre 2000 et 4 000 francs CFA, soit une moyenne de 3 000 francs CFA pour les semences. Il est estimé à 6 000 francs CFA pour le traitement des semences et 6 000 à 14 000 francs CFA, soit une moyenne de 10 000 francs CFA pour l'opération de semis.

Les autres charges sont respectivement, 8 000 à 22 000 francs CFA, soit une moyenne de 16 000 francs CFA pour le sarclage/démariage, 10 400 à 25 000 francs CFA, soit en moyenne 17 700 francs CFA pour le traitement insecticide et fongicide, 8 000 à 20 000 francs CFA, soit une moyenne de 14 000 francs CFA pour la récolte, notamment la coupe de chaumes. Dans le cadre de la récolte, la confection de l'aire de gerbage et la mise en gerbage en vue du séchage coûtent 21 000 francs CFA, le gardiennage coûte 4 000 francs CFA, le battage et le vannage coûtent entre 1 400 et 18000 francs CFA, soit une moyenne de 9 700 francs CFA, auxquels il faut ajouter 2 000 francs CFA pour la location de bâche. Enfin, l'ensachage coûte entre 5 600 et 6 900 francs CFA, soit en moyenne 6 250 francs CFA et le transport vers le magasin coûte de 3 000 à 11 000 francs CFA, soit une moyenne de 7 000 francs CFA [14 - 16]. Par ailleurs, suivant les résultats de la présente étude, un producteur obtient un bénéfice substantiel de 150 000 francs CFA grâce à la culture du sésame. Cette activité agricole constitue ainsi un atout économique pour les ménages, notamment à cause de la proximité du canton Tagal avec le Cameroun. Ce résultat concorde avec le cas d'Aguidé au Niger où le sésame constitue un atout économique pour les ménages à cause de la proximité de la région avec le Nigéria [17]. Sur le plan social, la culture du sésame permet de résoudre les problèmes de santé, payer la scolarité des enfants, acheter le bétail et les habits. Les bénéfices dégagés de cette culture permettent également aux ménages de satisfaire leurs besoins alimentaires. Cela concorde avec le cas du Burkina Faso où plusieurs producteurs ont pu améliorer leurs conditions de vie grâce à l'argent obtenu à travers la vente du sésame : certains ont pu acheter des motos ou construire de nouvelles maisons et d'autres ont pu payer les frais de scolarisation de leurs enfants [18, 19]. L'argent du sésame leur a également permis de renforcer le matériel de travail en achetant des ânes, des bœufs ou des charrettes [19].

5. Conclusion

En définitive, avec la déprise du coton, le sésame s'est positionné comme une culture d'avenir dans le canton Tagal à partir des années 2000. A l'échelle de ce canton situé au sud-ouest du Tchad, les implications économiques du sésame tant pour les acteurs de la production que de la commercialisation sont illustrées par le fait que ce produit agricole constitue une source de revenus substantielle due à la marge bénéficiaire qu'il permet de dégager. Cette marge bénéficiaire varie d'environ 120 000 à 150 000 francs CFA à l'hectare pour les producteurs, à 400 000 francs CFA pour certains commerçants grossistes. Sur le plan social, les implications de la production du sésame couvrent aussi bien les domaines de l'alimentation, de l'éducation scolaire que de la santé. Compte tenu de son intérêt socioéconomique manifeste pour les producteurs ruraux et pour les commerçants tant ruraux qu'urbains, une promotion de la culture du sésame s'avère indispensable. Une telle promotion pourrait être portée par les acteurs privés et publics avec, au premier rang, l'Etat.

Références

- [1] - M. NDOUTORLENGAR, Le coton face à l'arachide dans le Mandoul (Tchad), Thèse de doctorat/PhD de géographie, Université de Ngaoundéré (2011)
- [2] - Y. BÉTINBAYE, Société urbaine et gestion de l'eau à Sarh (Tchad), Thèse de doctorat/PhD de géographie, Université de Ngaoundéré (2019)
- [3] - D. D. TOKOD, Coton et mutations de l'agriculture à Béboto au Tchad, Mémoire de master, Université de Ngaoundéré (2003)
- [4] - D. HAUSWIRTH et D. REOUNGAL, Le coton, vecteur de développement des exploitations agricoles en zone soudanienne du Tchad ?, Cirad, Montpellier (2010)
- [5] - K. DODY, Le développement de la filière sésame au Tchad, Rapport du projet, N'Djaména (2010)
- [6] - FIKIRNA et RONGEAD, Rapport diagnostic filière sésame (Oleotchad), PADL-GRN, N'Djaména (2013)
- [7] - B. LE DIAMBO et D. DJONDANG, Etude du circuit de commercialisation du sésame dans les deux Logones, ITRAD/BELACD, *Bébédjia*(2000)
- [8] - R. SCHILLING et P. CATTAN, *Oléagineux*, 46 (3) (1991) 125 - 128
- [9] - M. F. BIBILLA, La culture du sésame dans le canton Tagal (Tchad) : implications spatiales et socioéconomiques, Mémoire de master, Université de Ngaoundéré (2015)
- [10] - RÉPUBLIQUE DU TCHAD Deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Résultats globaux définitifs, Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, N'Djaména (2010)
- [11] - Y. BÉTINBAYE, T. DJIMADOUMADJI, D. MAN-NA et J.-P. NDAME, Cahier du Foncier au Tchad (CFT), 2 (1) (2019) 120 - 131
- [12] - Entretiens avec Magnina à Ngôh et Salmadou Madeleine à Nguetté 1, 6 (2015)
- [13] - P. BEZOT, Le sésame au Tchad, ORSTOM, Paris (1969)
- [14] - SALVA TERRA, Rapport d'étude de faisabilité du renforcement de la chaîne de valeurs sésame au Tchad, Cadre Intégré Renforcé, République du Tchad, UNIDO, N'Djaména (2015)
- [15] - A. NOMAYE, B. MASDONGAR, G. YADDOU et D. KEMTOBAYE, Document non titré présentant la filière sésame dans le Sud du Tchad, N'Djaména (2011)
- [16] - J. NGAMINE, Rapport de l'étude de marché du sésame, ITRAD, N'Djaména (2007)
- [17] - L. ANDRES et P. LEBAILLY, *Tropicultura*, 31 (4) (2013) 238 - 246
- [18] - RONGEAD, État des lieux du sésame au Burkina Faso, Rapport, Ouagadougou (2013)
- [19] - INADES-FORMATION Burkina, Le sésame, nouvel espoir pour les producteurs burkinabè. Expériences pédagogiques, INADES-Formation, Ouagadougou (2012)